



**Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA,
de l'UNICEF et du PAM
15 et 18 janvier 2010**

Les changements climatiques et leurs conséquences sur le développement

**Document d'information élaboré conjointement par le PNUD (coordonnateur),
le FNUAP, l'UNICEF et le PAM**

Introduction

1. La présente session sur les changements climatiques et leurs conséquences sur le développement est l'occasion de passer en revue les activités menées conjointement par les organismes des Nations Unies face aux changements climatiques. Cet examen porte sur les travaux entrepris par l'Équipe spéciale Changement climatique et viabilité écologique du Groupe des Nations Unies pour le développement et sur l'initiative « Unis dans l'action » face au changement climatique, menée sous la direction du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination; ces travaux ont permis d'identifier les domaines où les organismes des Nations Unies déploient leurs activités au niveau des pays, d'établir un cadre de coopération au niveau mondial, de formuler une « déclaration d'intentions » définissant clairement les fondements normatifs, les mandats et les capacités à l'appui des interventions des organismes du système des Nations Unies face aux changements climatiques.

2. Du fait que la présente note a été élaborée avant la Conférence des Parties à Copenhague en décembre 2009, la réunion commune des conseils d'administration est l'occasion de fournir des informations à jour sur les décisions prises et sur leurs conséquences pour l'action des organismes des Nations Unies face aux changements climatiques. Les points suivants sont donc d'une importance capitale :

a) Les questions relatives aux changements climatiques doivent être abordées dans le cadre d'efforts continus visant à améliorer la qualité de vie des populations dans le monde, grâce notamment à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En d'autres termes, les répercussions des changements climatiques sur les communautés et les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, doivent être bien comprises, la priorité doit être accordée dans les politiques et programmes aux mesures qui réduisent les risques immédiats et à long terme, et les interventions doivent renforcer la résistance et la capacité d'adaptation aux changements climatiques;

b) Les organismes des Nations Unies continuent à appuyer les gouvernements et autres organes nationaux dans leur action face aux changements climatiques, conformément aux priorités et objectifs nationaux. Le renforcement des capacités nationales est l'objectif ultime des Nations Unies et comprend notamment l'assistance apportée à l'élaboration des politiques, la mise en place et le fonctionnement d'institutions efficaces et le renforcement des capacités individuelles d'appliquer les nouvelles technologies ou de diversifier les stratégies de moyens d'existence ;

c) Étant donné le caractère omniprésent des changements climatiques, les interventions menées pour y faire face doivent être intégrées dans les stratégies et plans de développement national existants pour que les perspectives et menaces inhérentes aux changements climatiques puissent être abordées de façon globale. Une action visant uniquement à faire face aux changements climatiques ne permettra pas d'atteindre le double objectif du développement et de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets.

3. Les organismes des Nations Unies sont très présents dans les interventions humanitaires. Ils ont besoin de l'appui de la communauté internationale pour renforcer leurs engagements face aux changements climatiques qui sont une cause de plus en plus importante de catastrophes. En

même temps il est nécessaire de mettre moins l'accent sur les seules interventions d'urgence et d'accorder par contre une importance plus grande à la réduction des risques de catastrophes.

Les changements climatiques et leurs conséquences sur le développement

4. Les changements climatiques représentent une menace extraordinaire pour la sécurité humaine car ils aggravent les problèmes économiques, politiques et humanitaires existants, mettent en péril les acquis du développement et risquent d'exacerber les disparités actuelles entre les sexes. L'analyse du dernier document scientifique validé par les pairs et publié dans un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en septembre 2009¹ montre que le rythme et l'ampleur des changements climatiques risquent à présent d'être bien plus importants que les prévisions les plus sérieuses formulées en 2007 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, avec des conséquences graves sur le plan mondial. Les communautés défavorisées seront les plus durement touchées, en particulier celles des pays en développement qui comptent une population importante en augmentation constante, qui sont fortement tributaires des services fournis par les écosystèmes pour leur subsistance et qui ont des capacités institutionnelles et financières limitées de gestion des risques. Un réchauffement de 2 °C seulement pourrait entraîner des réductions permanentes du revenu par habitant de quatre à cinq pour cent en Afrique et en Asie².

5. Les zones côtières, notamment les villes de petite et moyenne importance et des zones agricoles cruciales, sont menacées de submersion et d'intrusion saline tandis que les îles de basse altitude dans le Pacifique risquent tout simplement de disparaître. Les glaciers montagneux en Asie et en Amérique latine fondent à un rythme qui pourrait finir par perturber l'approvisionnement en eau, l'irrigation et l'énergie hydroélectrique pour une partie importante de la population mondiale. En 2020, 75 à 250 millions de personnes en Afrique risquent de souffrir de pénurie d'eau, avec des conséquences graves sur la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

6. Les changements climatiques auront des conséquences graves sur l'agriculture qui est tributaire des précipitations, affectant ainsi les cultures locales, en particulier les cultures de base, ainsi que la production et les échanges internationaux. En 2020 l'activité agricole qui dépend des chutes de pluie pourrait diminuer de 50 % dans certains pays d'Afrique. D'après certaines estimations il y aura, en 2050, 25 millions d'enfants de plus qui souffriront de malnutrition par suite des changements climatiques. Ces derniers affectent déjà la répartition géographique, la fréquence et l'intensité des dangers liés aux conditions climatiques. Les phénomènes climatiques aberrants détruisent des infrastructures cruciales et modifient les écosystèmes locaux, provoquant ainsi une prévalence accrue des maladies. Les problèmes de santé, en particulier les maladies transmises par l'eau et par les vecteurs, risquent également d'augmenter.

7. L'érosion des sols et des moyens d'existence causée par les changements climatiques, conjuguée aux pressions démographiques et aux autres tendances, intensifie les rivalités pour le contrôle de ressources de plus en plus rares, provoquant des changements dans les flux migratoires et contribuant à l'éruption de conflits. En 2008, plus de 20 millions de personnes ont

¹ PNUE, Compendium 2009 des connaissances scientifiques sur les changements climatiques.

² Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2010 : Développement et changement climatique.

été déplacées par des catastrophes naturelles soudaines provoquées par les conditions climatiques, et au cours de la même période, 4,6 million de personnes supplémentaires ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays par des conflits³. Si une assistance n'est pas apportée aux populations rurales pour leur permettre de s'adapter aux changements climatiques, il en résultera des mouvements générateurs de crises qui aggraveront la vulnérabilité de ceux qui sont obligés de s'exiler car ils laissent derrière eux leurs foyers et leurs possessions et ils sont privés de réseaux sociaux importants et de liens familiaux. Les migrations peuvent être un mécanisme important d'adaptation à condition que des politiques soient élaborées pour les appuyer, en particulier pour aider les plus défavorisés qui souvent n'ont pas les moyens de quitter leurs foyers. Les changements climatiques risquent donc d'aggraver la tendance à l'instabilité générale qui existe déjà dans de nombreuses sociétés et régions, en particulier dans les États faibles et fragiles⁴.

8. La majeure partie de la croissance économique et démographique mondiale est enregistrée dans les villes, de même que les émissions. En 2050 la population d'Afrique augmentera d'environ un milliard de personnes, dont 800 millions vivront dans les zones urbaines, tandis qu'en Asie, la population urbaine s'accroîtra de près de 2 milliards de personnes au cours de la même période. La majeure partie de la croissance urbaine qui en résultera se produira dans des zones vulnérables qui sont déjà fortement touchées par les changements climatiques. Toutefois lorsque les villes sont bien planifiées, conçues et gérées, elles peuvent offrir de meilleures possibilités de développement durable aux groupes de population défavorisés.

Nature de l'action menée conjointement par les organismes des Nations Unies face aux changements climatiques

9. Le système des Nations Unies, qui est un cadre institutionnel multilatéral particulièrement inclusif dans les domaines de la politique et de l'action, a un rôle essentiel à jouer en appuyant les efforts déployés par la communauté internationale pour faire face aux changements climatiques et à leurs conséquences, en particulier dans les pays en développement. L'expérience et la capacité des organismes du système des Nations Unies constituent pour la communauté internationale une ressource importante dans la mise en oeuvre de l'approche multisectorielle nécessaire pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Le système des Nations Unies constitue non seulement une instance de négociations mondiale sur les changements climatiques, il apporte également des capacités normatives et d'élaboration de politiques et de délibérations, des ressources scientifiques et des informations, un réseau mondial de bureaux régionaux et de pays et des connaissances spécialisées dans les principaux secteurs relatifs au climat⁵. Sous la direction du Secrétaire général, le système des Nations Unies continuera de développer ces activités pour donner suite aux mandats intergouvernementaux issus de la conférence de Copenhague et des réunions futures.

³ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, *Norwegian Refugee Council* (Conseil norvégien pour les réfugiés), juin 2009 : [http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/PSLG-7STFU6/\\$File/full_report.pdf](http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/PSLG-7STFU6/$File/full_report.pdf)

⁴ *Institute of International Social Development* (Institut du développement social international), 2009, *Climate Change and Security in Africa* (Les changements climatiques et la sécurité en Afrique).

⁵ Conseil des chefs de secrétariat du système des Nations Unies pour la coordination, *The United Nations System at the forefront of efforts to address climate change* (Le système des Nations Unies, fer de lance des activités menées pour faire face aux changements climatiques), novembre 2009.

10. Des résultats durables ne seront possibles que si on remédie aux faiblesses dans l'exécution au niveau des pays. Un rapport du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM), publié en 2008 sous le titre « *Climate change actions undertaken by United Nations country teams* » (Activités déployées par les équipes de pays des Nations Unies pour faire face aux changements climatiques) (<http://www.undg.org/docs/10587/UNDG-Study-on-Climate-Change.pdf>) décrit les activités menées conjointement par un certain nombre d'équipes de pays dans le domaine des changements climatiques. Ce rapport met en lumière les contributions des organismes des Nations Unies dans des domaines tels que l'information sur les changements climatiques et la sensibilisation du public, les examens d'impact et de vulnérabilité, le renforcement des capacités, la réduction des risques de catastrophes, le plaidoyer, l'élaboration de politiques et la description des meilleures pratiques en vue de leur adaptation. Le rapport a également noté qu'il était important de renforcer les activités visant à rendre les organismes des Nations Unies plus conscients des problèmes d'environnement, ce qui leur permettra de montrer l'exemple. Le rapport a indiqué qu'il était nécessaire de renforcer les activités conjointes et la participation des gouvernements et de développer les partenariats avec les autres parties prenantes.

11. L'une des principales recommandations de ce rapport était la nécessité d'intégrer les questions de changements climatiques dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), qui est un document stratégique des Nations Unies. Pour y donner suite, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) finalise actuellement des directives à l'intention des équipes de pays et des partenaires d'exécution, intitulées « *Mainstreaming environmental sustainability in country analysis and the UNDAF ; a guidance note for United Nations country teams and implementing partner teams* » (Intégration de la viabilité environnemental dans l'analyse de pays et le PNUAD ; directives à l'intention des équipes de pays et des partenaires d'exécution) (http://www.undg.org/docs/10662/ES_GuidanceNote_FINAL.pdf).

Activités menées conjointement par le PNUD, l'UNICEF, le PAM et le FNUAP face aux changements climatiques

12. Les quatre organismes dont les conseils d'administration seront présents à la réunion commune ont une présence importante au niveau des pays dans les domaines économique et social, et chacun d'eux contribue aux activités déployées par l'ensemble du système des Nations Unies en fonction de son mandat et des avantages relatifs qu'il apporte. Les contributions spécifiques de ces organismes dans le domaine des changements climatiques sont donc les suivantes :

a) Le renforcement des capacités pour l'évaluation des risques et pour l'identification et la localisation des populations les plus vulnérables ; la planification de l'action face aux changements climatiques en faveur d'une adaptation favorable aux pauvres et de plans de croissance à faibles taux d'émission ; la coordination du financement et la mobilisation de ressources ; une assistance, si nécessaire, pour l'exécution et le suivi ;

b) Le renforcement de la résistance des communautés pour assurer la protection de leurs moyens d'existence ainsi que la survie et le développement de l'enfant face aux risques croissants dus aux

changements climatiques, en particulier dans des domaines tels que l'éducation, l'approvisionnement en eau, la nutrition, la sécurité alimentaire, la santé et l'élimination de la faim ; le renforcement de la protection sociale et des programmes d'assistance sociale dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques ; des systèmes d'alerte rapide et de préparation en prévision des catastrophes ou des crises ; la soudure entre les interventions humanitaires et les programmes de développement à long terme, en particulier pour remédier aux vulnérabilités sous-jacentes ; la mobilisation et la participation des enfants et des jeunes dans le plaidoyer en faveur d'une planification et d'une exécution tenant compte des changements climatiques et de la prévention des catastrophes ;

c) L'assistance apportée à la conception et à l'exécution de politiques et programmes de développement à faibles émissions de carbone qui visent à élargir l'accès aux énergies durables en faveur des groupes de population pauvres et vulnérables, tout en renforçant la sécurité énergétique à long terme grâce à l'accélération de la transition vers des options énergétiques propres et renouvelables ;

d) L'examen et la compréhension des relations d'interdépendance entre d'une part la dynamique démographique et d'autre part l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, notamment en ce qui concerne les soins de santé procréative et l'autonomisation des femmes, en tant que facteurs contribuant à la capacité d'adaptation ; des données démographiques et socioéconomiques améliorées permettant d'évaluer les conséquences des changements climatiques, la vulnérabilité, la capacité de résistance et le potentiel d'atténuation ; et

e) La projection des conséquences des changements climatiques sur la faim et la malnutrition dans le monde, en particulier parmi les groupes de populations les plus vulnérables et marginaux dans les pays les moins avancés ; la compréhension et la prévision des nouveaux risques concernant le problème de la faim et les interventions nécessaires ; l'accès libre et renforcé des populations vulnérables à une alimentation et une nutrition adéquates en tant que principal pilier complémentaire de la sécurité alimentaire mondiale et des disponibilités alimentaires plus importantes.

Unis dans l'action : exemples au niveau des pays et au plan mondial

13. Les exemples ci-après illustrent les activités menées conjointement par les organismes des Nations Unies au niveau des pays et au plan mondial. Ils offrent une démonstration concrète des activités visant à répondre aux préoccupations prioritaires dans la recherche d'interventions spécifiques face aux changements climatiques. Ils mettent également en lumière le processus de développement plus large, l'importance du renforcement des capacités et de la prise en compte des questions de changements climatiques dans les stratégies et plans nationaux.

14. *Cambodge*. Les changements climatiques ont été considérés comme une priorité dans le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2011-2015 pour le Cambodge. Le renforcement des capacités des autorités nationales et locales, de la société civile et du secteur privé pour promouvoir et mettre en oeuvre les activités d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets représente un élément crucial de l'action

des Nations Unies. Cet aspect est particulièrement important du fait que le Cambodge est le seul pays où deux importantes initiatives de financement des activités d'adaptation, à savoir le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques, géré par la Banque mondiale, et l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique de la Commission européenne, sont actuellement mises à l'essai. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PNUD exécutent des projets d'adaptation aux changements climatiques dans les domaines de l'agriculture et des ressources en eau ; le PAM et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) concentrent leurs activités sur les secours immédiats en cas de catastrophe et la préparation et la gestion en prévision des catastrophes ; l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF s'attachent à examiner les conséquences des changements climatiques sur la santé, en particulier des femmes et des enfants ; l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) cherche à renforcer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions tandis que le PNUD et la FAO apportent leur assistance au gouvernement pour élaborer une feuille de route définissant la capacité de réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des sols.

15. *Chine.* Le *China Climate Change Partnership Framework* (Cadre de partenariat contre les changements climatiques en Chine) 2008-2010 réunit neuf organismes des Nations Unies, à savoir la FAO, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF, le Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique, l'ONUDI et l'OMS - en coordination étroite et en partenariat avec leurs 10 homologues gouvernementaux. L'équipe de pays des Nations Unies a mis en place un groupe thématique sur les changements climatiques et l'environnement qui coordonne les activités et centralise les informations et ressources du système des Nations Unies et des organismes donateurs à l'appui du troisième PNUAD : Gestion plus efficace des ressources naturelles et adoption d'un comportement respectueux de l'environnement en vue d'assurer la viabilité environnementale. L'équipe de pays a également compilé une matrice d'activités liées au troisième PNUAD, qui fournit des informations détaillées sur toutes les activités portant sur les changements climatiques qui sont prévues et menées par l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes, notamment les organisations gouvernementales, les donateurs, les organisations bilatérales, les organisations multilatérales et les organisations non gouvernementales. La matrice sera un outil important dans l'élaboration des projets et permettra à l'équipe de pays des Nations Unies et aux parties prenantes d'avoir une idée claire des activités en cours, d'identifier les lacunes dans la couverture existante des projets, d'éviter les doubles emplois et d'élaborer de nouveaux projets qui complètent ceux qui existent déjà. Un autre exemple des activités menées conjointement par les organismes des Nations Unies est le projet pilote du PAM et du FIDA sur les assurances indexées sur les phénomènes climatiques, dont la première phase vient d'être achevée avec succès. Ce projet vise à élaborer des plans d'assurance qui permettront de protéger les petits exploitants agricoles contre les conséquences des catastrophes naturelles et des changements climatiques.

16. *Malawi.* Le Malawi est déjà confronté à un certain nombre de vulnérabilités existantes ; 52 % de la population vivent dans la pauvreté, surtout dans le nord et le sud du pays. Ces zones sont également sujettes à des sécheresses et des inondations récurrentes, généralement tous les ans.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle est généralisée dans le pays, une forte proportion de la population étant tributaire de l'agriculture de subsistance. En conséquence de nouveaux problèmes et menaces climatiques risquent d'exacerber les vulnérabilités existantes.

17. Un fonds "Unité d'action des Nations Unies" est actuellement mis en place en faisant appel au dispositif du fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies pour financer un programme visant à intégrer les questions de changements climatiques dans l'assistance au développement. Le Malawi, qui est généralement considéré comme doté d'initiative en ce qui concerne la réforme des Nations Unies, a enregistré des progrès importants dans la cohésion et la cohérence des programmes. Le PNUE et le PNUD ont accepté de cogérer leurs programmes respectifs dans des domaines tels que les changements climatiques, la lutte contre la pauvreté et les questions d'environnement, le Programme africain d'adaptation et le portefeuille du Fonds pour l'environnement mondial. Par ailleurs le PNUD, le PNUE, le PAM et la FAO sont fermement résolus à prendre en compte systématiquement les questions relatives aux changements climatiques, la FAO jouant le rôle de chef de file dans le cadre du mécanisme de coordination pertinent du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour veiller à ce que les autres organismes des Nations Unies apportent également leur contribution à la formulation de la prochaine stratégie de croissance et de développement du Malawi et du PNUAD à partir de 2010. À cet égard, un projet mondial financé par le Gouvernement espagnol et visant à prendre en compte les risques dus aux changements climatiques dans les processus de développement national et la programmation de pays des Nations Unies, a permis d'établir des partenariats entre les structures nationales de planification, le dispositif de coordination nationale sur les changements climatiques et l'équipe de pays des Nations Unies. De façon plus générale, une priorité élevée a été accordée à l'existence au Malawi de structures nationales adéquates qui soient à même de suivre les conséquences des problèmes mondiaux sur les groupes de population les plus vulnérables. Les technologies de l'information sont actuellement mises à profit pour renforcer davantage ces systèmes et fournir des informations à jour. Ainsi par exemple, pour aider le Gouvernement malawien à recueillir davantage de données en temps réel sur la malnutrition, l'UNICEF apporte son assistance à la mise à l'essai du « service de messages succincts », système mobile de collecte de données faisant appel au téléphone.

18. *Mozambique.* Au Mozambique, l'équipe de pays des Nations Unies met en œuvre, avec le soutien financier du Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, un programme commun pour la prise en compte systématique des problèmes d'environnement et l'adaptation aux changements climatiques. Six organismes des Nations Unies (FAO, PNUD, PNUE, Programme des Nations Unies pour les établissements humains, ONUDI et PAM) collaborent avec six institutions gouvernementales (aux niveaux national, provincial et de district) pour incorporer les mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement et pour introduire des dispositifs en faveur des communautés vivant dans les zones semi-arides du bassin fluvial du Limpopo. Les activités sur le terrain, portant essentiellement sur l'agriculture, l'approvisionnement en eau et la gestion des forêts, sont concentrées dans le district de Chicualacuala qui est particulièrement vulnérable aux conséquences des changements climatiques.

19. *Ouganda*. L'équipe de pays des Nations Unies formule actuellement un programme visant à aider le Gouvernement ougandais dans ses activités portant sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, notamment dans les régions de Karamoja et de Teso qui sont particulièrement sujettes aux catastrophes. Les mesures d'atténuation comprendront le plaidoyer en faveur de lois, la promotion de technologies plus propres et de sources d'énergie de remplacement, notamment l'énergie éolienne et solaire. Les mesures d'adaptation incluront une assistance qui permettra d'ajuster les pratiques agricoles et d'élevage traditionnelles à l'évolution des conditions climatiques, le captage des eaux de pluie par la communauté et la mise en place d'infrastructures de protection contre les inondations et d'aménagement des bassins versants. Ce programme appuiera également la mise en place de réserves alimentaires stratégiques et le renforcement des systèmes de prévision et de suivi météorologiques. Le PNUD, le PAM, la FAO, l'UNICEF et les autorités de district élaborent également à l'heure actuelle un système communautaire d'alerte rapide et de sécurité alimentaire.

Initiatives régionales et mondiales

20. En Afrique australe, les organismes des Nations Unies ont collaboré avec la Communauté de développement de l'Afrique australe pour renforcer les analyses de vulnérabilité et la capacité de suivi de la sécurité alimentaire des États membres en vue d'améliorer leurs moyens d'intervention face aux crises. Ce projet a permis d'améliorer la formulation des politiques de sécurité alimentaire et la gestion des programmes, en particulier des programmes d'assistance sociale, et de renforcer la capacité institutionnelle d'effectuer des évaluations de vulnérabilité et des analyses des moyens de subsistance, d'assurer le suivi de la sécurité alimentaire et la préparation générale aux situations d'urgence. Les partenaires sont notamment le PAM, le Système d'alerte rapide aux risques de famine, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la FAO, l'OMS et l'UNICEF ainsi que le personnel de la Communauté de développement de l'Afrique australe aux niveaux régional et des pays.

21. En Amérique centrale, en vue d'appuyer les équipes de pays des Nations unies et les équipes techniques de préparation aux situations d'urgence, le Système d'alerte rapide pour l'Amérique centrale a été mis en place par le PAM en collaboration avec le Gouvernement salvadorien et d'autres partenaires nationaux, régionaux et internationaux, notamment la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies. Le Système d'alerte rapide pour l'Amérique centrale est une plate-forme web de pointe qui permet aux institutions nationales et régionales de mieux anticiper les menaces naturelles potentielles dans la région, de renforcer la préparation aux situations d'urgence et de réduire les risques aux niveaux local et régional. Ce système contribue déjà à atténuer de façon particulièrement efficace les conséquences des catastrophes naturelles graves de plus en plus fréquentes sur les populations les plus vulnérables de la région.

22. Le dispositif de formation à l'adaptation est une plate-forme mondiale d'information interorganisations disponible en ligne qui permet d'appuyer la formation à l'adaptation aux changements climatiques. Il contient des conseils ainsi que les meilleures pratiques sur l'adaptation aux changements climatiques communiquées par les spécialistes sur le terrain. Le Fonds pour l'environnement mondial est la principale source de financement du dispositif de formation à l'adaptation. Le PNUD a exécuté ce projet avec, comme principaux partenaires, le

secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Banque mondiale et le PNUE. L'adresse du site Internet est <http://www.adaptationlearning.net/>.

23. Le programme d'adaptation en Afrique appuie des approches intégrées et détaillées pour l'adaptation aux changements climatiques en Afrique en aidant 21 pays d'Afrique à mettre en oeuvre des mesures d'adaptation et des programmes de résistance aux changements climatiques. Ce programme, appuyé par le Gouvernement japonais par l'intermédiaire du PNUD, veille à ce que les processus de développement national prennent en compte les perspectives et risques inhérents aux changements climatiques pour s'assurer des gains de développement dans le contexte de l'évolution du climat. Le PNUD aidera les pays à instaurer un environnement propice et à mettre en place les capacités nécessaires permettant de concevoir, de financer, d'exécuter et de suivre des politiques et plans d'adaptation performants à long terme. Ce programme est exécuté en partenariat avec d'autres organismes des Nations unies pour bénéficier de leurs connaissances spécialisées, comme par exemple l'Organisation météorologique mondiale, le PAM, l'UNICEF et l'ONUDI dans le cadre de nombreuses activités nationales. L'adresse du site Internet est : <http://undp-adaptation.org/africaprogramme>.

24. Le Réseau de réflexion sur le risque de sécheresse et les politiques de développement en Afrique a été mis en place en 2003 pour : a) faciliter les échanges entre pairs sur les bonnes pratiques dans la gestion des risques de sécheresse entre les sous-régions en Afrique ; et b) constituer une instance interdisciplinaire permettant de centraliser les différents aspects des risques de sécheresse qui traditionnellement relevaient de la compétence de divers organismes des Nations Unies. Ce réseau examine les relations concrètes entre les spécialistes chargés de la réduction des risques de catastrophes, les perspectives d'adaptation aux changements climatiques et les besoins en matière de développement. Un forum annuel sur la sécheresse est organisé avec la participation de plusieurs organismes des Nations Unies (PNUD, Stratégie internationale de prévention des catastrophes, PAM, FAO), en plus des gouvernements, des organisations bilatérales et multilatérales et des organisations non gouvernementales. Un forum de discussion existe sur FrameWeb (www.frameweb.org) et un bulletin d'information mensuel est publié pour informer les spécialistes des perspectives, des réussites et des diverses ressources qui existent. Des produits d'information sont également conçus. Les participants viennent de régions autres que l'Afrique, et des informations supplémentaires sont fournies dans le rapport le plus récent sur le forum consacré à la sécheresse en Afrique à l'adresse suivante : http://www.undp.org/drylands/docs/drought/ADDF3/3rd_African_Drought_Adaptation_Forum_Report.pdf.

25. La négociation, la conception et l'exécution d'un régime relatif aux changements climatiques après 2012 ont créé des besoins et des possibilités sans précédent dans des domaines tels que la sensibilisation, la formation et le renforcement des compétences aux niveaux national, sous-national et local de gouvernance, au sein de divers secteurs gouvernementaux ainsi que du système des Nations Unies. La « plate-forme de services de formation "Unité d'action des Nations Unies" en matière de changement climatique » s'attache à relever ces défis en offrant un ensemble de services aux organismes des Nations Unies et aux États Membres qui cherchent à concevoir et à exécuter une formation efficace axée sur les résultats dans le domaine des changements climatiques. Les principaux objectifs de cette plate-forme sont les suivants : a)

fournir une instance permettant d'échanger des informations sur le matériel didactique relatif aux changements climatiques et d'y avoir accès ; b) faciliter l'échange des informations sur la conception, l'exécution et l'évaluation de la formation aux changements climatiques ; c) encourager la mise en place progressive d'un module de formation « Unité d'action des Nations Unies » en matière de changement climatique ; d) appuyer le renforcement systématique des ressources humaines et des compétences au niveau national; et e) assurer une formation aux changements climatiques par des partenariats entre les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires. À l'heure actuelle les partenaires sont le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies, le FIDA, l'OIT, l'Organisation maritime internationale, le PNUD, le PNUE, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le FNUAP, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, l'École des cadres du système des Nations Unies, la Banque mondiale et l'OMS. Cette initiative bénéficie d'une assistance en nature de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et du PNUD et du soutien financier du FNUAP.

26. Lors de la session sur les changements climatiques et leurs conséquences sur le développement, il sera possible aux responsables de dialoguer en s'appuyant sur les deux exemples d'« Unis dans l'action », à savoir le Malawi et la plate-forme de services de formation "Unité d'action des Nations Unies" en matière de changement climatique.

Potentiel et moyens de collaboration

27. Le système des Nations Unies, qui compte une présence importante et bien établie dans les pays confrontés aux problèmes les plus graves en matière de changements climatiques, est particulièrement bien placé pour renforcer les partenariats avec les gouvernements et d'autres acteurs nationaux dans des domaines cruciaux tels que le renforcement des capacités, l'établissement des priorités et la capacité de remédier aux faiblesses dans l'exécution, et pour faciliter de nouvelles approches importantes concernant l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Il est indéniable que, pour faire face efficacement aux changements climatiques, de nouvelles ressources importantes seront nécessaires. La Réunion commune des conseils d'administration en janvier 2010 est la meilleure instance pour répondre à la question de savoir comment fournir efficacement les services élargis des Nations Unies, compte tenu des délibérations de la quinzième session de la Conférence des Parties à Copenhague en décembre 2009.